

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 30 mai à 20h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 20 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle 112 - Palais des Arts à Vannes sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte publique.

Etaient présents à la présente délibération :

Mme Sandrine CARTRON (Arradon- suppléante)
M. Roland TABARD (Arzon)
Mme Muriel CLÉRY (Damgan)
M. Luc LE TRIONNAIRE (Elven)
Mme Brigitte CORFMAT (Lauzach)
M. Alain BRULE (Le Bono)
Mme Magali TOUATI-BERTRAND
(Le Tour du Parc)
M. Jacques MADEC (Locmariaquer)
M. Jacques LE METAYER (Meucon)
M. Gérard SALOMON (Monterblanc - suppléant)
M. Patrick CAMUS (Plougoumelen)
Mme Nathalie COURTRAI (Saint Armel)
M. Frédéric PINEL (Saint-Gildas-de-Rhuys)

M. Yannick DERIAN (St-Nolff)
M. Alain LAVACHERIE (Saint-Philibert - suppléant)
M. Éric MAHÉ (Surzur)
M. Yves LOUIS (Theix-Noyal)
M. Bruno BODARD (Treffléan)
M. Gérard THÉPAUT (Vannes - suppléant)
M. Jean-Marie LABESSE (Arc Sud Bretagne)
M. Ronan LE DÉLÉZIR
(Auray Quiberon Terre Atlantique)
M. Thierry EVENO
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. David LAPPARTIENT
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
Mme Gaëlle FAVENNEC (Conseil Départemental)
Mme Anne GALLO (Conseil Régional)

Absents excusés :

M. Noël PAUL (Ambon)
Mme Claire MASSON (Auray)
M. Frédéric LAURENT (Baden)
Mme Stéphanie LEMOINE (Berric)
M. Benoît MADEC (Crac'h)
M. Daniel LORCY (Ile d'Arz)
Mme Marie BOURGAIN (Le Hézo)
M. Honoré GUIGOURES (Plescop)
Mme Sylvie LASTENNET (Ploeren)
M. Nicolas LE GROS (Pluneret)
Mme Gaëlle PRIGENT (Saint Avé)
M. Jean-Michel YANNIC (Sainte-Anne-d'Auray)
Mme Camille PETERS (Sarzeau)
Mme Sylvie SCULO (Séné)

Mme Stéphanie HERPE (Sulniac)
M. Claude LE JALLE (Golfe du Morbihan - Vannes
agglomération)
M. Jean-Philippe PERIES
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)
M. Patrice LE PENHUIZIC
(Questembert Communauté)
Mme LE BRETON Marie-Jo (Conseil Départemental)
M. Mohamed AZGAG (Conseil Départemental)
M. Stéphane LOHEZIC (Conseil Départemental)
M. Gaël BRIAND (Conseil Régional)
M. Fabien LE GUERNEVÉ (Conseil Régional)
M. Simon UZENAT (Conseil Régional)

Procurations :

Claire MASSON (Auray) donne procuration à Patrick CAMUS.
Jean-Michel YANNIC (Sainte-Anne-d'Auray) donne procuration Ronan LE DÉLÉZIR
Claude LE JALLÉ (GMVA) donne procuration à Bruno BODARD
Sylvie SCULO (Séné) donne procuration à Frédéric PINEL
SIMON UZENAT (Conseil Régional) donne procuration à Anne GALLO

Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Monique CASSÉ, Mme Morgane DALLIC, Mme Katy MONIER, Mme Marie TAVENNEC

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Après approbation du compte administratif 2021 du Syndicat Mixte du Parc, il convient d'affecter, à la clôture de l'exercice, les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Il ressort des différentes opérations effectuées sur l'exercice 2021 un résultat comptable global se répartissant au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :

Résultat de la section de fonctionnement		Montants
1	Résultat de l'exercice 2021	+ 182 542.29 €
2	Résultat de l'exercice antérieur reporté 2020	+ 188 190.37 €
3 = 1+2	Résultat de clôture à affecter	+ 370 732.66 €

Résultat de la section d'investissement		Montants
1	Résultat de l'exercice 2021	+ 115 924.45 €
2	Résultat de l'exercice antérieur reporté 2020	- 6 952.32 €
3 = 1+2	Résultat de clôture à affecter	108 972.13 €

Le montant des résultats 2021 s'élève à 479 704.79 € (pour rappel : + 195 142.69 € en 2020).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité Syndical à l'unanimité décide :

- D'AFFECTER au R 001 « Excédent cumulé d'investissement reporté » 108 972.13 € en recettes de la section d'investissement.
- D'AFFECTER Au R 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 370 732.66 € en recettes de la section de fonctionnement

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT